

■ LE VIVIER-SUR-MER

LE COMMISSAIRE EUROPÉEN EN VISITE AU VIVIER. L'enjeu crucial de la qualité de l'eau

En fonction récemment, le commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevicius, a choisi la Bretagne pour sa première visite de terrain. Dans le contexte actuel de Brexit et de plan de relance post-Covid, les attentes et les interrogations sont nombreuses.

Voici quelques jours, le commissaire européen Virginijus Sinkevicius a visité le port conchylicole du Vivier-sur-Mer en compagnie des élus locaux, conchyliculteurs et associations de protection de l'environnement.

L'occasion d'aborder avec eux la question de la qualité de l'eau et des relations entre les différents usagers de la terre et de la mer en baie du Mont Saint-Michel, un vaste sujet dont se préoccupe particulièrement Christophe Fambon en tant que président du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne, fonction qui l'a conduit à accueillir le commissaire européen.

Concilier économie et écologie

Les échanges ont eu lieu à la Maison de la Baie en présence de plusieurs personnalités dont Thierry Burlot, vice-président de la Région Bretagne en charge de l'environnement.

Il a évoqué les enjeux de la qualité des eaux littorales pour la Bretagne en rappelant « la volonté de la Région de concilier



Le commissaire européen (4e à partir de la gauche, au premier rang) a visité le port en bonne compagnie.

lier économie et écologie ». Quant à Elodie Boucher, animatrice-coordinatrice du SAGE, elle a rappelé le rôle fondamental de cet organisme intercommunal dans l'identification et la réduction des pollutions microbiologiques arrivant dans les eaux de la baie du Mont Saint-Michel : « À travers l'élaboration des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêches à pied, nous avons dressé l'inventaire de toutes les sources potentielles de pollution microbiologique susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et sites de pêche à pied. À ce titre, un programme d'action ayant pour objectif de limiter le risque de pollution est en cours de finalisation ».

De Cancale à Granville

Christophe Fambon a rap-

pelé que « l'eau s'affranchit des limites administratives et qu'il y a nécessité pour le SAGE de coordonner la gestion des eaux littorales de la baie du Mont Saint-Michel que se partagent Bretons et Normands ».

À ce propos, il a exposé « la difficulté de fédérer les élus locaux bretons et normands sur un territoire aussi vaste ». C'est pourquoi, il « souhaite la création d'une structure de gestion de l'eau qui pourrait assurer le rôle de coordination du volet littoral à l'échelle de la grande baie, c'est-à-dire de Granville à Cancale ».

Il a également souligné que « même si le classement sanitaire des zones de production conchylicoles est plutôt satisfaisant, celles-ci restent vulnérables et fortement dépendantes de la qualité des eaux

douces arrivant en baie ». En témoigne la fermeture sanitaire de deux zones de production conchylicole de la baie en janvier 2020 due à une contamination d'huîtres par le norovirus de la gastro-entérite qui a causé un important préjudice financier aux entreprises conchylicoles.

Zéro pollution

Le commissaire européen Virginijus Sinkevicius s'est montré sensible aux problématiques sanitaires liées à la qualité des eaux littorales auxquels les conchyliculteurs sont confrontés et, face à ces défis complexes, a fait part du « soutien de la commission européenne, sachant que la priorité est un objectif de zéro pollution pour garantir un produit sain au producteur et consommateur ».